GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 116

FRANCE CHIMIE

Avec près de 4 000 entreprises en France et 225 000 salarié(e)s dans la branche, la Chimie fournit les substances et matériaux indispensables à l'ensemble des secteurs de l'économie. Elle est un acteur-clé de la transition énergétique : ses produits et ses innovations apportent des solutions pour les énergies nouvelles, le stockage d'énergie, la mobilité durable, l'habitat économe en énergie, l'économie circulaire, etc.

France Chimie est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France. Elle est le porte-parole du secteur auprès des pouvoirs publics nationaux, européens et des instances internationales.

Le point de vue de France Chimie sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

La Chimie est l'un des principaux moteurs de la décarbonation en France, au travers des produits qu'elle propose et grâce à la réduction de ses propres émissions de gaz à effet de serre. Elle rencontre aujourd'hui des défis sans précédent : à fois pour poursuivre sa transition énergétique, alors que la quasi-totalité des projets présentant un retour sur investissement positif ont déjà été menés, mais aussi du fait d'une pression concurrentielle considérable de la part de pays qui subventionnent fortement leur appareil productif, alors qu'ils disposent déjà de ressources énergétiques extrêmement compétitives et qu'ils imposent peu de contraintes environnementales à leurs entreprises.

Dans ce contexte, France Chimie appelle à la mise en œuvre de politiques visant à soutenir une décarbonation compétitive de l'industrie en France autour de cinq axes prioritaires :

- assurer un accès à une énergie décarbonée compétitive ;
- restaurer et accélérer les investissement et l'innovation ;
- engager un choc de simplification réglementaire ;
- rétablir un cadre de concurrence équitable avec le reste du monde ;
- accompagner l'évolution des métiers et des compétences.

France Chimie se félicite que le projet de Stratégie Nationale Bas-Carbone poursuive l'objectif de concilier décarbonation et réindustrialisation, et qu'il reprenne à son compte les trajectoires prospectives établies par les grandes entreprises industrielles et leurs fédérations sectorielles. Il est désormais indispensable de rassembler les conditions permettant

Rassembler les conditions de la décarbonation et de la compétitivité de l'industrie

La Chimie en France : un secteur engagé dans la transition énergétique

Depuis 1990, la Chimie en France a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 70 %, grâce à une forte amélioration de son efficacité énergétique, à l'abattement des émissions de protoxyde d'azote et, dans une moindre mesure, à une substitution des énergies les plus carbonées par du gaz et des énergies bas-carbone.

Les 16 sites de la Chimie les plus émetteurs de gaz à effet de serre ont établi, en 2023, une feuille de route de décarbonation et France Chimie a actualisé sa trajectoire d'émissions sectorielle. Dans son scénario central le secteur de la Chimie envisage une réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 41 % à 49 % entre 2015 et 2030.

Trajectoires de décarbonation de la Chimie en France ($Mt_{éq.CO2}$)

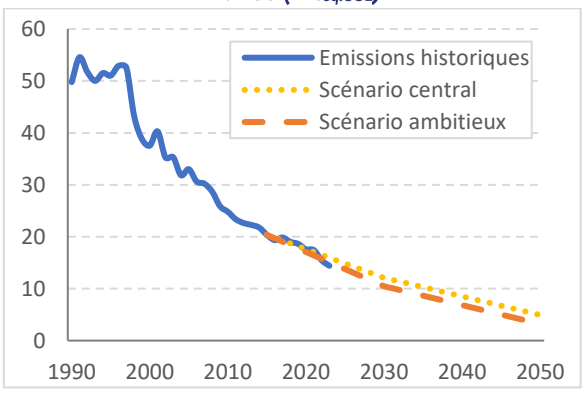

Pour y parvenir, la Chimie compte s'appuyer :

- Dans un premier temps sur la production de chaleur décarbonée issue de la biomasse et des déchets, l'efficacité énergétique, l'abattement de gaz à fort pouvoir d'émission. Les soutiens de France Relance ont d'ailleurs permis de lancer 27 projets d'envergure, qui aboutiront à une réduction d'émissions de gaz à effet de serre de plus de -600 000 $t_{éq.CO2}$/an. En complément, 47 autres projets de décarbonation de taille plus modeste sont en cours de mise en œuvre dans les PME.
- Dans un second temps sur des technologies moins matures telles que l'électrification des procédés, la capture et stockage de CO_2 et l'hydrogène bas-carbone : des stratégies nationales sont en cours d'élaboration pour accélérer ces deux derniers leviers.

Au-delà de ses efforts pour diminuer son empreinte, la Chimie innove pour fournir les solutions nécessaires à une économie décarbonée. Cette contribution est reconnue dans France Relance au travers de projets d'envergure dans le domaine du recyclage chimique. Elle se confirme aussi par la dynamique de développement de produits biosourcés et des biotechnologies industrielles ou de matériaux pour les batteries ou l'hydrogène.

Un contexte économique difficile pour l'industrie européenne

Depuis 2022, la Chimie en France et en Europe traverse une crise inédite qui dépasse en durée les crises de 2008 ou du Covid-19. Ce décrochage s'explique par des causes conjoncturelles, mais également par des coûts de l'énergie qui vont rester durablement en écart par rapport aux autres régions du monde. Ce contexte défavorable est aggravé par la politique d'investissement agressive de la Chine qui conduit à des surcapacités mondiales sur de nombreux segments et le déversement de productions à prix cassés sur les marchés de la Chimie européenne.

Cette perte de compétitivité n'affecte plus seulement les activités en amont mais

également les produits transformés, donc toutes les chaines de valeur. Cette situation n'est pas souhaitable : elle met à risque des emplois, pourrait créer de nouvelles dépendances sur des filières stratégiques et détériore l'empreinte carbone de la France.

Des sous-jacents communs à la compétitivité et à la décarbonation de la Chimie en France

Les conditions de succès de la décarbonation de la Chimie, soulignées dans les Contrats de transition écologique et dans la feuille de route du secteur, concourent également au renforcement de sa compétitivité :

- L'accès à une électricité bas-carbone, à des tarifs compétitifs sur le plan mondial, pour répondre à une consommation qui devrait augmenter de 50 % d'ici 2030 ;
- La mobilisation du gisement de biomasse et de déchets non-recyclables ;
- Le déploiement rapide des infrastructures nécessaires (réseaux, CO_2…) ;
- Des soutiens publics pour favoriser le surcroît d'investissement de 4 à 6 milliards d'euros et compenser les surcoûts des solutions bas-carbone ;
- Une protection efficace vis-à-vis d'une concurrence souvent moins vertueuse.

Des moyens qui ne semblent pas à la hauteur des ambitions

L'objectif de conjuguer réindustrialisation et décarbonation est salutaire

France Chimie soutient l'objectif, inscrit dans le projet de Stratégie Nationale Bas-Carbone, de produire sur le territoire national des biens industriels à haute performance environnementale. Cet objectif, cohérent avec la stratégie de réindustrialisation du Gouvernement, permet de réduire l'impact de l'économie française sur le climat, en plus d'améliorer la balance commerciale, de pérenniser l'emploi dans les territoires et de renforcer l'autonomie stratégique de la France. L'industrie française, s'appuyant sur un outil de production performant et un mix électrique largement décarboné, présente en effet une empreinte carbone souvent bien moindre que celle de ses concurrents. France Chimie se félicite à cet égard de la fixation d'un objectif de réduction de l'empreinte carbone de la France.

Les objectifs fixés pour l'industrie sont les plus ambitieux d'Europe

France Chimie constate que le projet de Stratégie Nationale Bas-Carbone retient le potentiel de décarbonation maximum identifié par l'agrégation des travaux prospectifs des filières industrielles : -45 % d'émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2030.

Il s'agit certes d'un objectif théoriquement atteignable, mais il est important de noter qu'il va bien au-delà des anticipations de la Commission européenne de -34 % entre 2015 et 2030, citées dans l'étude d'impact sur l'objectif de réduction d'émissions de gaz à effet à l'horizon 2040. Il s'agit également d'un objectif bien plus ambitieux que ceux des autres Etats membres : -34 % en Allemagne, -31 % aux Pays-Bas, -27 % en Espagne, -10 % en Italie. Pourtant les soutiens publics accordés par la France semblent loin d'être aussi ambitieux que ceux de ses voisins. Les 10 milliards d'euros de financement du programme France 2030 dédiés à la décarbonation de l'industrie tardent à se matérialiser, alors que les Pays-Bas ont déjà financé plusieurs milliards d'euros de projets de décarbonation au travers du dispositif SDE++ et que l'Allemagne s'apprête à faire de même avec ses Klimaschutzverträge.

Pour mettre en œuvre la trajectoire de

décarbonation ambitieuse de la Chimie, il est nécessaire que les financements mis à disposition des entreprises soient à même d'accélérer les 6 milliards d'euros d'investissement identifiés dans les feuilles de route de décarbonation, mais aussi de compenser le surcoût de fonctionnement liés à l'utilisation de technologies bas-carbone.

Réduire l'écart de coût entre procédés traditionnels et bas-carbone

Comme l'a démontré l'exercice de planification écologique de l'industrie, il existe un écart substantiel entre les coûts de production des procédés traditionnels, fondés sur l'utilisation d'énergies fossiles, et les coûts de production des technologies bas-carbone. C'est notamment le cas des projets d'électrification des machines, la chaleur électrique haute température, la capture et stockage de CO_2 et l'hydrogène produit par électrolyse de l'eau. Cela est d'ailleurs illustré dans le rapport sur l'impact environnemental du budget de l'Etat publié en octobre 2023.

Coût d'abattement des projets de décarbonation des entreprises de la Chimie par levier (€/t_{CO2})

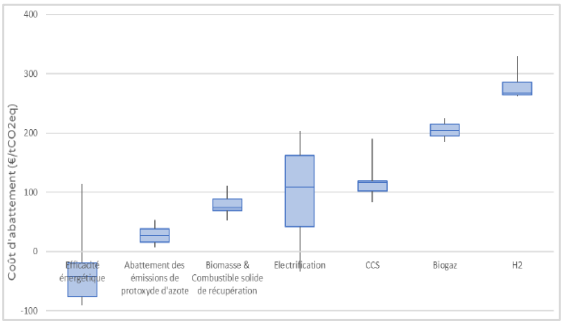

Des financements, des mécanismes de répercussion des surcoûts et des aides d'Etat devront donc être mis en place pour rendre faire émerger un modèle économique viable pour les projets de décarbonation de l'industrie.

France Chimie s'inquiète de constater que le projet de Stratégie Nationale Bas-Carbone entend mobiliser principalement le levier de la taxation des émissions de gaz à effet de serre pour augmenter le coût de production des procédés émetteurs de CO_2 et ainsi réduire le différentiel de coût avec les technologies émettrices de CO_2. Dans un contexte où seule l'Union européenne impose un coût significatif aux émissions de gaz à effet de serre, la mobilisation de ce levier ne manquera pas d'aggraver le déficit de compétitivité de l'industrie européenne.

La France a certes défendu avec succès la mise en œuvre d'un Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) pour rétablir les conditions de concurrence entre l'Europe et ses concurrents internationaux. Mais ce dispositif comporte de trop nombreuses lacunes pour être efficace : pas de protection sur les marchés export, nombreuses possibilités de contournement, protection incomplète des chaînes de valeurs, complexité de mise en œuvre. Il est urgent de les corriger avant d'envisager une extension à d'autres chaînes de valeur plus complexes. Et quand bien même le MACF serait viable, il ne saurait combler le déficit de compétitivité dont souffre l'Europe en matière de coût de l'énergie, face à des concurrents aux Etats-Unis, en Chine ou au Moyen Orient, qui disposent bien d'un accès à des ressources énergétiques abondantes.

La compétitivité : condition incontournable à la décarbonation et la réindustrialisation

Dans le contexte d'une économie ouverte à l'international, et surtout pour un secteur comme celui de la Chimie en France, qui réalise 75 % de son chiffre d'affaires à l'export (dont la moitié hors-UE), la baisse de l'empreinte carbone et la réindustrialisation passeront par une amélioration de la compétitivité de l'industrie. Il est donc indispensable que la poursuite de la transition énergétique de la Chimie s'accompagne

d'une politique visant à maîtriser voire réduire ses coûts de revient, notamment sa facture d'énergie.

France Chimie salue l'objectif d'assurer un approvisionnement compétitif en électricité bas-carbone et soutient la stratégie retenue par le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Energie, qui reprend à son compte les conclusions de l'étude « Futurs énergétiques 2050 » de RTE. Le développement des énergies renouvelables et le prolongement/renouvellement du parc nucléaire doivent être menés simultanément, afin d'assurer le rythme de production de l'électricité nécessaire à l'électrification de l'économie au meilleur coût. Ce défi industriel doit s'accompagner d'une nouvelle régulation du marché de l'électricité pour que la tarification de l'électricité prenne en compte les besoins spécifiques des consommateurs (hyper-) électro-intensifs et apporte compétitivité et prévisibilité à l'ensemble des sites industriels.

Une approche technologiquement neutre qui doit être confirmée

En ce qui concerne les modalités du soutien à la décarbonation de l'industrie, une approche fondée sur la neutralité technologique favorise la transition énergétique au meilleur coût. France Chimie défend d'ailleurs une position similaire à celle qui est portée par la France au niveau européen de ne pas encourager les énergies renouvelables au détriment des énergies bas-carbone, mais au contraire d'utiliser les deux leviers pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Malheureusement, certaines orientations retenues dans le projet de Stratégie Nationale Bas-Carbone tendent à privilégier, voire imposer, certaines technologies, notamment l'utilisation de la capture et stockage de CO_2 uniquement pour abattre les émissions résiduelles, et l'électrolyse de l'eau pour la production d'hydrogène bas-carbone.

La capture et stockage de CO_2 est une technologie efficace et maîtrisée, que ce soient pour des émissions de procédé ou de combustion. Il est évident qu'il s'agit d'une solution privilégiée pour abattre les émissions de procédés qui ne trouvent pas d'autres voies de décarbonation. Mais elle permet aussi d'accélérer la décarbonation d'autres secteurs industriels, pour lesquels les conditions de déploiement d'autres technologies ne sont pas réunies. Elle est particulièrement pertinente pour certains procédés difficiles à décarboner, comme la combustion des gaz résiduaires inévitables du vapocraquage. La stratégie envisagée pour la production d'hydrogène, axée autour de l'électrolyse de l'eau, ne doit pas donc exclure le recours à la capture et stockage de CO_2, en cohérence avec les feuilles de route de décarbonation individuelles et sectorielles.

Des compétences pour accompagner la transition

Avec le projet « DécarboChim », lauréat de France 2030, la Chimie propose des formations initiales et continues qui intègrent les compétences attendues pour décarboner les activités de la Chimie, mais aussi pour développer les nouvelles filières d'excellence au service de la transition écologique des autres secteurs de l'économie.